

25ème  
ANNIVERSAIRE

Forum des  
Associations  
de Renens



— RENENS Septembre 2022



## TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction générale
2. Petite histoire : 25 ans après
3. Charte du FAR : une éthique associative
4. Une culture de la participation : un engagement citoyen
  - 4.1. La Convention avec la Ville de Renens
  - 4.2. Une présence dans les réseaux institutionnels
  - 4.3. Un projet fédérateur : la Maison des Associations, un Tiers-espace
5. Des activités inclusives : l'espace public comme scène, des collectifs auto-organisés
  - 5.1. La Fête du Printemps : un projet phare, ancré dans l'histoire
  - 5.2. Les Saveurs du FAR et la Raclette : nourrir l'interconnaissance
  - 5.3. Les Soupes de Décembre : produire des solidarités
  - 5.4. Le FAR comme partenaire : une implication recherchée
  - 5.5. Echos du FAR : un outil de communication et de rapprochement
6. Des projets pour l'avenir : les quartiers comme lieu d'ancrage de nouveaux projets
7. Conclusion : construire des actions collectives pour développer des solidarités interculturelles et intergénérationnelles

## 1. introduction

Le FAR a été fondé à Renens le 21 avril 1997. Il est devenu en 2016 l'association faîtière des sociétés locales de Renens. Il réuni aujourd'hui une soixantaine d'associations domiciliées à Renens et dans les communes environnantes. Le but du FAR est de favoriser l'échange et la coopération des associations et sociétés locales entre elles et avec tout autre groupe menant des activités culturelles, sportives et sociales sur le territoire de la commune de Renens et environs.

Le FAR est une association au sens de l'article 60 et ss. du Code Civil Suisse. Ces statuts fixent les buts, mais aussi les règles de l'organisation et de la décision partagée. Ses membres sont toute association ou tout mouvement actif à Renens dans le domaine socioculturel et acceptant la Charte et les Statuts de l'association. Les partis politiques peuvent être des membres de soutien.

Depuis sa fondation le 21 avril 1997 le FAR a participé activement au renforcement du mouvement associatif renonais, à l'animation de la vie locale et au renforcement du lien civique. Il est un lieu d'échanges, de mutualisation et de valorisation des ressources sociales, économiques et culturelles de leurs membres. *Les valeurs fondamentales du FAR* sont la solidarité, la convivialité et la réciprocité. *Son mode d'action est participatif.* Il n'y a pas d'inclusion sans action collective. Les actions mises en oeuvre sont marquées par des décisions partagées et des mobilisations volon-

taires à fortes composantes relationnelles. *Son instrument* est le projet. C'est la réalisation d'activités concrètes qui permet de progresser vers la réalisation des buts généraux. Les projets se concrétisent en capacité d'agir selon les désirs et aspirations des uns et des autres. L'activité du FAR s'accomplit dans la mise en œuvre d'évènements collectifs, civiques, ludiques et festifs, capables de mobiliser et associer ses membres. Des projets inclusifs sont ainsi mis en œuvre chaque année, mobilisant, rassemblant et fédérant solidairement ses membres en partenariat ou en collaboration avec d'autres acteurs locaux.

Les projets et activités développées par le FAR participent à l'amélioration de l'environnement local en favorisant le lien social, les interactions entre générations et cultures, le renforcement des solidarités et le lien civique qui nous relie au politique. En tant qu'organisation fédératrice des mouvements associatifs, le FAR constitue une plateforme

de développement de projets partagés. Il est un instrument à disposition des responsables associatifs, des militants sociaux, mais aussi des professionnels du travail social, du développement local et de l'urbanisme participatif.

Pour réaliser ses missions, le FAR met à disposition de la population son organisation dans une visée d'animation socioculturelle de l'espace public, de participation sociale et d'exercice de la citoyenneté. Il dispose de ressources financières propres, de ressources octroyées par le Conseil communal et ponctuellement par d'autres institutions. La Ville peut aussi faciliter l'accès à des équipements, des espaces publics ou à des compétences de l'admini-

nistration communale permettant la réalisation d'activités d'intérêt général.

Le FAR souhaite être un acteur de plus en plus dynamique de la vie sociale et culturelle de la ville de Renens. Au cours des dix dernières années une nouvelle structuration des activités internes et externes a été mise en place avec le soutien de la Ville de Renens. Le FAR est ainsi en mesure d'offrir aujourd'hui aux associations membres une plateforme de collaboration interculturelle et intergénérationnelle bien organisée. Il constitue un lieu vivant d'articulation responsable entre les associations, les élus et l'administration locale.

## 2. Petite histoire du FAR : 25 ans après

Les prémices du FAR (Forum des Associations de Renens) ont commencé en 1994 autour d'une collaboration initiée entre plusieurs associations locales de Renens (APE, CRA, Globelivres, Quart Monde). Il est constitué avec ses statuts fondateurs et un agenda des manifestations le 21 avril 1997.

## FAR — Forum des Associations de Renens

En 2001, le FAR publie une brochure des associations membres. Le Forum se présente alors comme un lieu de coordination des activités associatives. Il devait permettre notamment de faire circuler des informations sur les activités et les agendas des associations renanaises affiliées et l'organisation de manifestations communes. Les assemblées générales annuelles offraient des occasions de débats en relation avec la vie associative et les activités socioculturelles. Ces activités se sont poursuivies durant des années jusqu'à que quelques doutes s'insinuent quant à la volonté de pérenniser la structure. En 2009, une rencontre est réalisée à Renens dans le but de reconstruire une union avec toutes les associations affiliées au FAR et à l'USL (Union des Sociétés Locales). Cependant, cette tentative de reconstruction du mouvement associatif sur des bases plus larges et autour des cadres associatifs les plus motivés pour fédérer les efforts échoue. La motivation pour réunir les forces vives s'avère faible. Le mouvement associatif est en crise. La dissolution du FAR paraît s'imposer. Une assemblée générale extraordinaire est finalement convoquée en janvier 2013 pour réfléchir collectivement à l'avenir de l'association. Au terme de cette séance, un Groupe de travail a été constitué et mandaté afin de : identifier des objectifs programmatiques pouvant amorcer de nouvelles actions collectives au sein du FAR ; rencontrer des représentants de la Municipalité afin d'explorer des formes de soutien et de renforcement du FAR ; présenter les résultats de cette double démarche à l'Assemblée Plénière du FAR agendée pour le 21 mai 2013.

Le FAR est réactivé et il agrège progressivement

les activités et les projets des sociétés locales. Le but est de favoriser l'échange et la coopération des associations et sociétés locales entre elles et avec tout autre groupe menant des activités culturelles, sportives et sociales sur le territoire de la commune de Renens et environs. En 2016, le FAR devient officiellement l'association faîtière des associations de Renens et change son nom de Forum des Associations Socioculturelles de Renens à Forum des Associations de Renens.

Les statuts sont remaniés. Ils fixent les buts, mais aussi les règles de l'organisation et de la décision partagée. Ses membres sont toute association ou tout mouvement actif à Renens dans le domaine socioculturel et acceptant la Charte et les Statuts de l'association. Les partis politiques peuvent être des membres de soutien.

### 3. Charte du FAR : une éthique de la responsabilité

Le FAR est un engagement citoyen responsable vis-à-vis des générations actuelles et futures. L'appartenance au FAR s'accompagne de la référence aux valeurs de solidarité et de participation à des activités mutuellement valorisantes.

La Charte du FAR fournit des repères pour élaborer une démarche visant le Vivre Ensemble à Renens. Elle explicite des valeurs qui fondent son identité collective et donnent sens à ses activités, valeurs de Solidarité, Convivialité et de Réciprocité.

#### **Solidarité**

Solidariser c'est rendre plus solide. Une société solidaire est une société plus juste, capable d'intégrer les différences et plus solide pour affronter les défis actuels et futurs. C'est le pari du FAR à Renens.

#### **Convivialité**

Le plaisir de vivre et agir ensemble, de chercher des équilibres nécessaires à établir une bonne communication, de fédérer amicalement les forces autour d'un projet collectif. C'est la manière de faire du FAR.

#### **Réciprocité**

La réciprocité est une condition nécessaire au fonctionnement de toute société bien structurée. C'est la valeur primordiale de l'associativisme : la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre. « La main qui donne est au-dessus de la main qui reçoit ». Que le lien social importe plus

que le profit de chacun, voilà ce que veut affirmer le FAR. Dans l'ensemble, les trois valeurs fondamentales constituent des thèmes générateurs d'actions autant que des défis collectifs.

La conduite d'activités associatives bénévoles comporte toujours une dimension expressive dans laquelle prédomine la satisfaction des participants, de leurs valeurs, de leurs convictions et de leurs aspirations. Elle comporte aussi une composante instrumentale qui transparaît à travers la réalisation

Le FAR est un acteur collectif qui se structure par les objectifs communs à atteindre, mais aussi sur les résultats escomptés en concertation interne et/ou partenariale. L'organisation de ses projets, quelle qu'en soit l'envergure, se fonde sur une culture de la participation et de l'action concertée. C'est le partage des opinions et des tâches qui donne sens à l'action commune, qui permet la coordination des activités et la construction d'une force collective.

## 4. Une culture de la participation: un engagement citoyen

La culture de la participation est un ensemble de valeurs, mais aussi de pratiques partagées. Une culture de la participation est une culture dans laquelle les membres se soucient de ce que les autres pensent et veulent faire ; dans laquelle ils croient en la valeur de leurs activités ; dans laquelle ils résonnent les liens forgés entre eux au fil d'actions conjointes.

Cette culture participative est au cœur de la Convention signée avec la Municipalité de Renens, mais aussi de la présence du FAR dans différents réseaux institutionnels renanais. Elle nous stimule aussi dans la recherche d'un espace de rassemblement, une Maison des associations, ou ce que la Ville de Renens a aussi appelé un Tiers Espace. Le FAR agit comme un acteur citoyen. C'est à travers ses activités qu'il se construit comme force collective d'écoute, d'action et de proposition.

### **4.1 La Convention avec la Ville de Renens : un partenariat d'action, une reconnaissance nécessaire**

Le FAR est reconnu par la Ville de Renens en tant qu'association faitière du mouvement associatif de Renens. Il a reçu de la Municipalité, le « **Mérite de l'intégration en 2019** », pour « saluer son implication à favoriser l'échange et la coopération des associations et sociétés locales de Renens ». La Convention établit les circonstances et conditions

de collaboration entre la Ville de Renens, d'une part, et le Forum des Associations de Renens, d'autre part. Elle a pour but de définir les relations entre les parties, de préciser leurs attentes et leurs besoins.

Le programme de législature 2016-2021 de la Municipalité de Renens a adopté le slogan de « Renens, ville à vivre ». Il engage la Municipalité à promouvoir la qualité de la vie, favoriser le lien social et encourager les initiatives citoyennes. Multiplier les opportunités de rencontres, soutenir le tissu associatif et animer l'espace public sont également les engagements du FAR, pour une ville à vivre.

Le FAR souhaite justement favoriser l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie participative. Les animations ou les activités qu'il met en œuvre soutiennent les expressions culturelles diverses par des approches intergénérationnelles multiples contribuant au renforcement de l'inclusion sociale. Fondé sur les principes du bénévolat et de la libre adhésion, l'action associative s'exerce

à travers des activités diverses au quotidien mais aussi par des projets mobilisateurs.

Le FAR organise et mobilise des groupes et des collectivités autour de projets menés en partenariat tels des expositions, débats, activités festives, animation de l'espace public, contrats de quartier visant le renforcement des liens sociaux. Les activités sont organisées par les associations fédérées et divers groupes de travail. Elles s'adressent à la population en général. En bref, le cadre général de la politique de la Municipalité en matière de Vivre Ensemble, ainsi que la nature des activités et la posture civique du FAR convergent vers les objectifs communs.

Plus spécifiquement, la Convention a pour objet de :

- Déterminer les soutiens apportés par la Ville aux activités du FAR;
- Préciser les montants et l'affectation des subventionnements consentis par la Ville et les dates des versements ;
- Définir les activités ou les projets attendus par la Municipalité et à mettre en oeuvre par le FAR ;
- Fixer les modes d'évaluation de l'utilisation des fonds, mais aussi la lisibilité de l'action bénévole des membres impliqués dans les actions et les projets.

De son côté, le FAR s'engage à :

- Proposer un programme annuel d'activités pour ses membres et la population : Raclette du FAR ; Saveurs du FAR ; Fête du printemps ; Soupes de décembre ; etc.
- Mettre en oeuvre des activités et des projets en collaboration avec des associations membres et/ou d'autres partenaires tels : La Ferme des Til-

leuls, Maison du Peuple, Globlivres, Conseil d'établissements scolaires, CISE, Renens Animation, Acteurs culturels, Contrats de quartiers, etc.

- Fournir, par l'intermédiaire de son site ou par d'autres moyens d'information, une vision d'ensemble des potentialités des associations membres et de leurs activités et une liste actualisée de leurs adresses et/ou personnes de contact ;
- Soutenir la promotion et la diffusion des activités socio-culturelles ou sportives de ses membres notamment à travers le Echos du FAR, contribuer à leur accessibilité pour l'ensemble de la population ;
- Proposer ses forces de travail bénévoles dans les différents lieux d'animation et de participation à la vie civique (Fête du Printemps, Festimixx, Soupes de décembre, démarches participatives et autres projets mis en place par la Ville, etc.);
- Collaborer activement avec les services de la Ville à l'accompagnement de projets se déployant dans les quartiers (Contrats de quartiers) dans le respect des principes qui fondent l'animation socioculturelle (libre adhésion, participation, méthodologies d'action non directives, etc.) ;
- Apporter un éventuel soutien méthodologique aux projets collectifs et des actions communautaires issus des habitants et les accompagner dans leur réalisation ;
- Renforcer par ses activités et son existence même le lien social et l'ouverture interculturelle et intergénérationnelle.

L'Assemblée générale du FAR valide chaque année les activités et les programmes d'animations

## FAR — Forum des Associations de Renens

socio-culturelles et sportives ainsi que les budgets prévisionnels y relatifs en s'assurant qu'ils respectent les valeurs et les objectifs déterminés par sa Charte, ses statuts et la Convention. Le Comité du FAR s'assure de la mise en œuvre des projets et des activités courantes en tenant compte d'éventuelles modifications intervenues en cours d'année.

- Le FAR remet chaque année à la Ville son rapport d'activités, la liste exhaustive de ses membres, ses états financiers (bilan, compte d'exploitation), son programme d'activités, son budget prévisionnel et ses comptes approuvés par l'Assemblée générale, au plus tard avant le troisième trimestre de l'année ;
- Le FAR tient à disposition de la Ville son organigramme et le descriptif des fonctions du personnel engagé (secrétaire à 20%) ;
- Le FAR s'engage à être le bénéficiaire direct des subventions et il ne procédera à aucune redistribution des moyens mis à sa disposition ;
- Toute publication, campagne d'information ou de communication lancée par le FAR auprès du public ou des médias fait mention de la Ville de Renens en tant qu'organe « subventionneur ».

La Ville s'engage à verser au FAR une subvention annuelle comme suit :

- Un montant annuel de CHF 12'000.- pour le financement d'un poste de secrétariat à 20% à créer sous la responsabilité directe du Comité du FAR (gestion et paiement des charges sociales), montant versé pour moitié au début de l'année civile et pour moitié au 30 juin de chaque année pour autant que le poste soit pourvu ;

- Un montant annuel de CHF 6'000.- destiné à contribuer au financement des différentes activités du FAR versé au début de l'année civile ;

- Sur le modèle des dispositions de subventionnement des sociétés locales reconnues, des soutiens ponctuels complémentaires peuvent être octroyés pour la réalisation de projets spécifiques sur présentation de dossiers dûment documentés et dans la limite des possibilités budgétaires de la Ville.

*La Ville fournit en outre des prestations en nature permettant la réalisation des activités du FAR et de ses membres. Elle met notamment à disposition de manière préférentielle les infrastructures de la Salle de spectacles, facilite l'accès à d'autres espaces, matériels ou équipements publics dans le respect des règlements d'usage en cours et dans les limites des disponibilités d'agenda.*

### **4.2 Une présence dans les réseaux institutionnels : les partenaires du FAR**

Le FAR organise et aménage des comportements orientés vers la coopération avec différents acteurs de la vie renanaise. Le travail d'interconnaissance apparaît comme un préalable nécessaire à toute réalisation d'activités collectives. Il est générateur de collaborations, de telle sorte que la mise en réseau et la transmission d'informations peut se transformer parfois en groupe à projet sur des enjeux qui ne concernent pas seulement les activités routinières du FAR mais qui le transcendent. Les activités du FAR deviennent ainsi le support du développement collectif.

Partenaires du FAR (2015-2021) : collaborations institutionnelles permanentes

- Acteurs culturels,
- Fondation de la Ferme des Tilleuls,
- Contrat de quartier,
- Maison du Peuple de Renens et environs
- Comité Tarmac Festival,
- Conseil des établissements scolaires,
- Réseau cohésion sociale,
- Renens animation,
- CISE,
- Web-Migration,
- Comité Festimix.

Cette approche de l'insertion du FAR dans le tissu socio-culturel renonais se traduit par la présence permanente d'un des membres du Comité FAR dans plusieurs institutions, notamment : la CISE, la Fondation de la Ferme des Tilleuls, WEB-Migrations, Renens-Animation, La Maison du Peuple de Renens, le Réseau Cohésion Sociale, le Conseil d'établissements scolaires, le Comité Festimix. Chaque membre du Comité rapporte et informe sur les activités de ces différents acteurs institutionnels. Des actions conjointes ont pu ainsi être conduites avec notamment, la Fondation de la Ferme des Tilleuls, le Comité Festimix et la CISE. Le FAR s'est aussi impliqué fortement dans le Contrat de quartier Renens-Chavannes et dans l'organisation d'expositions diverses réalisées avec le concours de la Maison du Peuple de Renens et de Globlivres.

### 4.3 Un projet fédérateur : la Maison des Associations, un Tiers-Espace

Dans le préavis N°76-2015, la municipalité a manifesté son engagement vis-à-vis de la participation de la population, d'installer des constructions d'utilité publique assurant la mixité sociale et fonctionnelle dans le projet d'aménagement de l'îlot de la Savonnerie, sur la base du règlement du plan d'extension (RPE). Dans la même année le FAR a mis en place un groupe de travail afin de se pencher sur les besoins du tissu associatif de Renens en lien avec l'idée formulée par divers acteurs d'y installer une Maison des Associations. Des ateliers participatifs ont été mis en œuvre au sein du FAR afin de recueillir les avis des associations-membres, anticipant les démarches participatives plus globales engagées par la Municipalité. Une attention particulière devrait être apportée, au traitement des espaces publics et des équipements associatifs. Une place importante devrait être accordée à une « Maison des associations ». Le quartier devrait être verdi par des espaces végétalisés importants et la plantation d'arbres majeurs. La circulation et la connexion aux espaces avoisinants devrait faire de l'îlot de la Savonnerie en quartier « passant » intégré du point de vue morphologique et fonctionnel au cœur de la ville.

La démarche participative engagée par la Ville sur le futur de l'îlot de la Savonnerie s'est déroulée au début de l'année 2018. Le FAR y a participé très activement faisant remonter les avis des associations au niveau du débat public. Par la suite, la Municipalité a mis en œuvre un concours d'urbanisme en vue de la réalisation du projet de nouveau quartier

## FAR — Forum des Associations de Renens

et le FAR a rejoint le jury du concours. Finalement, le projet retenu laisse une large place à l'idée d'un Tiers-Espace, d'une surface polyvalente d'environ 750m<sup>2</sup> pouvant accueillir les activités associatives selon des modalités à préciser. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour créer un espace associatif au sein du nouveau quartier (cf. fig.1).

Le FAR pense qu'il est impératif de renforcer les ressources des associations les dotant d'un espace de rencontre et attend avec impatience la réalisation du projet retenu. Un tel lieu permet-

tra d'améliorer l'accueil du monde associatif et culturel en créant un espace multi-usage, mutualisé et fédérateur, favorisant les synergies entre les acteurs de la vie collective. Les rencontres, fédérer les énergies et de stimuler l'invention de nouveaux projets. Le FAR restera fortement mobilisé pour la réussite de ce projet fédérateur. C'est un engagement citoyen qui permettra de doter le coeur de la ville d'une centralité associative vivante et créative.

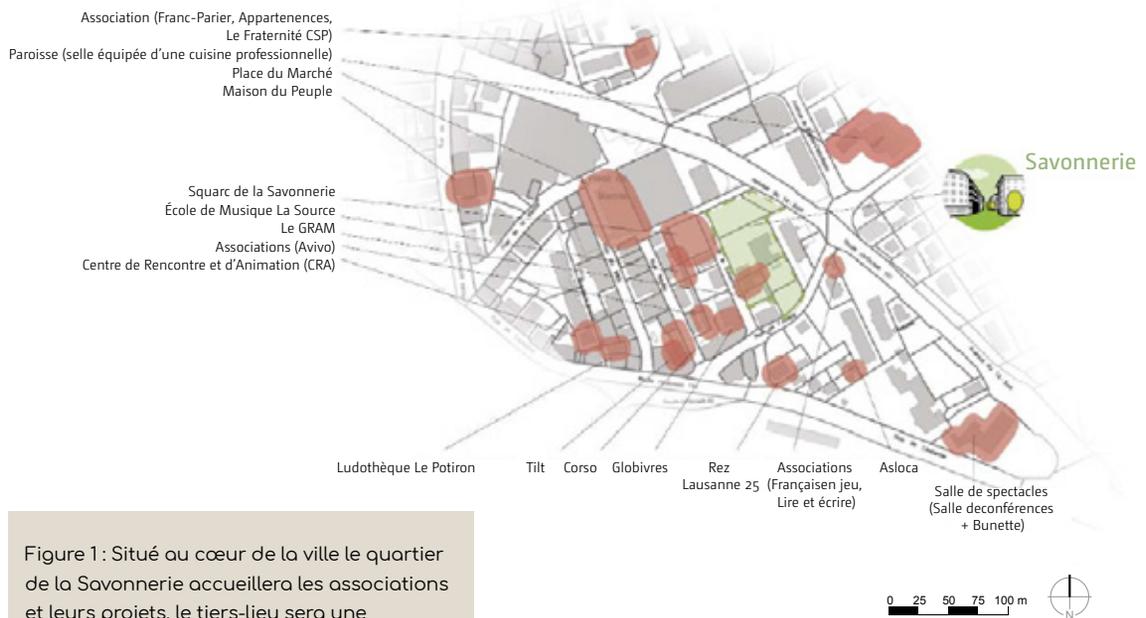


Figure 1 : Situé au cœur de la ville le quartier de la Savonnerie accueillera les associations et leurs projets, le tiers-lieu sera une antenne parmi un réseau d'espaces culturels, associatifs et de rencontre déjà existant

## 5. Des activités inclusives : l'espace public comme scène, des collectifs auto-organisés

Le FAR voit l'inclusion comme un ensemble d'activités faisant en sorte que chaque individu impliqué dans une activité associative ait les moyens de participer à la vie collective en tant que personne valorisée et respectée quel que soit son statut social, son origine, sa culture, son âge, genre, etc. L'activité associative est indissociable de la manière dont on envisage le Vivre Ensemble.

L'inclusion consiste en une participation sociale, culturelle et civique à la vie de la Commune. En pratique, elle se construit dans les projets associatifs. Elle se construit notamment dans le partenariat entre le FAR, les élus et l'administration communale. La Convention entre la Ville et le FAR en est un des piliers. C'est ainsi que le FAR collabore activement avec les services de la Ville à l'accompagnement de projets associatifs dans le respect des principes qui fondent l'animation socioculturelle dont ceux de la libre adhésion, de la participation et du renforcement de l'inclusion sociale sur la base de méthodologies d'action non directives. Les projets du FAR s'inscrivent dans l'idée de l'usage des équipements et des espaces publics comme enjeu d'intégration multiculturelle et intergénérationnelle. L'espace public c'est ce que nous partageons le mieux dans une ville. Les espaces publics sont les lieux de l'expression de la plus grande diversité.

L'organisation d'activités socioculturelles, associatives, festives, ludiques dans les espaces communs (salles, places, rues, terrains de sport, jardins, etc.) constitue pour le FAR un levier de création de liens sociaux, de capacitation des sociétés locales et de renforcement d'une identité collective. Les objectifs des projets mis en œuvre chaque année par le FAR sont multiples :

- Encourager le renforcement des liens sociaux dans l'espace public à travers des projets collectifs (festifs, culturels et ludiques) à l'intention des associations concernées et/ou des habitants ;
- Renouveler les pratiques des réseaux associatifs dans la perspective d'une approche interculturelle durable et programmatique, en articulant plusieurs acteurs locaux et plusieurs projets concourant à l'objectif du vivre ensemble dans une ville accueillante ;
- Capaciter des cadres associatifs à travers une



Figure 2, 3, 4, 5, 6 : Fête du Printemps 2019, l'embrasement du Bonhomme Hiver ; une fête pour les enfants où on raconte des histoires, où les petits deviennent grands et les grands deviennent petits... une fête urbaine, intergénérationnelle et interculturelle

expérience de conduite et gestion de projets inter-associatifs, interculturels et intergénérationnels ; — Consolider et renforcer les liens entre les réseaux associatifs, la population et les services de la Ville. À ce titre plusieurs types de projets, plus ou moins récurrents, se sont progressivement inscrits dans les programmes annuels d'activité.

### 5.1 La Fête du Printemps

Ce projet est enraciné dans l'histoire locale. Il s'initie au mois de janvier dans ses préparatifs. Trois mois après il culmine dans la Fête du Printemps. Les événements majeurs de ce projet se réalisent dans la Place du Marché le dernier samedi du mois de mars. La mise en œuvre du projet est assurée par un

Groupe de travail créé au sein du FAR et par les associations membres en concertation avec les services de la Ville (Service de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Service de l'environnement, maintenance et logistique, Service de l'intégration, etc.) qui assurent le soutien logistique et financier. La Fête du Printemps réunit chaque année 500 à 1'000 personnes sur la Place du Marché.

De fait, le projet comprend trois axes principaux : — Mobilisation des associations membres et d'institutions diverses (écoles, crèches, associations personnes âgées, Ecole de Cirque de Renens, École de musique, etc. autour de « groupes de travail » oeuvrant dans une démarche de projet. L'objectif est d'amener différents acteurs socio-

culturels (cirque, musique, danse, rap, hiphop, arts martiaux, peinture, street art, calligraphie publique, fitness urbain, lectures publiques, design urbain, gastronomie, etc.) sur la place publique afin de réunir arts, cultures et générations dans des ambiances festives partagées.

- Comme il est de tradition le Bonhomme Hiver est embrasé sur la place. Sa conception artistique et sa construction sont menées collectivement, par des associations, par des jeunes et des moins jeunes...
- La Fête du Printemps rappelle le renouvellement, la renaissance. La fête est organisée chaque année autour d'un thème particulier (les jardins, les arts urbains, la musique, la danse, la bande dessinée, etc.). Mais l'objectif est toujours le même : faire corps avec les participants, public et artistes, associations et citoyens mais aussi de faire en sorte que la diversité puisse prendre place dans la place publique. Des stands associatifs, informatifs, récréatifs et gastronomiques sont ouverts au public. Dans la dernière édition, 23 associations étaient représentées par des activités diverses sur la place du Marché.

## 5.2 Les Saveurs du FAR et la Raclette du FAR

Parmi ces multiples activités il réunit chaque année, au mois de novembre (Saveurs du FAR) et de février (Raclette du FAR), des dirigeants associatifs, des élus et des représentants de l'administration renanaise et parfois cantonale autour d'une soirée conviviale agrémentée par un repas préparé par une des associations. La Raclette est organisée par le Comité. En revanche, les « Saveurs du FAR » sont organisés

par les associations membres. Dona et Teuta, l'association congolaise, l'association portugaise Nord-Sud, la Fédération des Associations Tunisiennes de Suisse, etc, ont aussi organisé à tour de rôle ces rencontres pas seulement gastronomiques. Le but est de partager un moment de convivialité, mais surtout de mettre en relation directe et de proximité les dirigeants associatifs, les élus et les administrations communales. Le lien social se noue. La relation civique se renforce. Des projets nouveaux peuvent émerger d'échanges informels et d'une meilleure connaissance réciproque.

En 2019, c'est la Fédération des Associations Tunisiennes de Suisse qui a été l'organisatrice (cf. fig. 7). Un peu plus d'une trentaine de personnes sont venues découvrir les Saveurs de la Tunisie et ont partagé un moment convivial dans l'ambiance musicale du Maghreb à la Buvette de la Salle de Spectacles de Renens. La municipalité, des représentants cantonaux des secteurs de l'intégration ainsi que de l'administration communale ont honoré la soirée de leur présence. Un petit pas de plus a été franchi en direction du rapprochement entre la société civile et le politico-administratif. C'est si simple.

## 5.3 Les Soupes de Décembre

Les Soupes de Décembre sont réalisées en collaboration avec la CISE et l'Association de la Mission Catholique. Plusieurs associations participent chaque année en préparant une soupe qui est distribué à tous ceux qui souhaitent s'arrêter en instant et savourer un moment convivial et solidaire. En 2019, 1'400 bols de soupe ont été le pre-texte savoureux à un moment de partage sur la Place du Marché.

## FAR — Forum des Associations de Renens



Figure 7, 8, 9: Les Saveurs du FAR : une organisation prise en charge par les associations, à tour de rôle, une scène ouverte aux échanges interculturels et à l'interconnaissance

Figure 10, 11 : Les Soupes de décembre sont organisées avec le soutien de la CISE et dévouement de l'Association de la Mission Catholique de Renens



### 5.4 Autres activités : expositions, tournois, débats publics, etc.

Le FAR est sollicité par d'autres associations pour participer à des événements divers : expositions, débats, publics, festivités communautaires, etc. Les membres du Comité se démultiplient afin de maintenir des liens forts avec les associations membres.

L'organisation participative de ces multiples activités organisées par le Comité, incite les membres à adhérer à des modes de fonctionnement proposés. Mais le FAR est aussi ouvert à l'organisation collective autonome, c'est-à-dire, à l'initiative de

ses membres ou de partenaires externes. Il s'appuie alors sur les ressources externes complémentaires à leurs potentialités internes. C'est de cette manière qu'il entend déclencher des dynamiques nouvelles.

### 5.5 Les Echos du FAR : une tribune libre, un outil de communication et de rapprochement

« ECHOS DU FAR » est une publication mensuelle, une tribune libre, qui permet de rassembler les informations concernant des activités du FAR mais aussi dans laquelle les membres peuvent présen-



Figure 12 et 13 : Affiches d'une exposition de peinture réalisée en collaboration avec Globlivres et La Maison du Peuple de Renens et d'un débat sur le Souveraineté alimentaire organisé en collaboration avec plusieurs intervenants

Figure 14 et 15 : Un concours de bande dessinée réalisé dans le cadre de la Fête du Printemps (2018) a fait l'objet d'une exposition à la Maison du Peuple de Renens, organisée en collaboration avec Artitude



Figure 16, 17 : « Soupe aux Cailloux » à la Place du Marché (2018) ; Tournnoi Mini-foot, organisé en 2019 avec le concours de la CISE, 4 équipes juniors et 4 équipes seniors ont disputé les premières places, mais le vrai gagnant a été le Vivre Ensemble

ter leurs activités et faire connaître leurs propositions à tous. Émanant du site web (<https://www.lefar.ch/>) LES ECHOS sont envoyées par email aux membres et à toute personne y ayant volontairement souscrit. Les Echos du FAR ainsi que le site

récemment rénové (janvier 2021) constituent des plateformes d'échanges permettant d'établir des liens entre les associations et leur donner une meilleure visibilité.

## 6. Des projets pour l'avenir : les quartiers comme lieu d'ancrage de nouveaux projets

L'activité du FAR s'accomplit dans la mise en oeuvre d'évènements collectifs, civiques, ludiques et festifs, capables de mobiliser et associer ses membres dans des activités d'animation de l'espace public. Des petits projets sont ainsi initiés chaque année, mobilisant, rassemblant et fédérant solidairement des associations, des collectifs ou des membres individuels, en partenariat ou en collaboration avec d'autres acteurs locaux. C'est dans le même esprit que nous voulons susciter de nouvelles opportunités de rencontre et de création de liens sociaux.

### **Enchanter Renens : un projet réalisé dans le cadre de la Fête de la Nature**

La Fête de la Nature célèbre le vivant dans toute sa diversité. C'est un événement international qui a lieu chaque année le week-end le plus proche du 22 mai, journée mondiale de la biodiversité. La Commune de Renens y participe désormais. La Fête de la Nature est un moyen de sensibilisation à la richesse de notre environnement de proximité, à l'échelle de la ville et de ses quartiers. Le FAR s'y intéresse. Comment articuler le développement de la ville et le désir de vivre ensemble dans un espace de qualité, respectueux de l'environnement, constitué pour l'homme et par l'homme comme source d'émerveillement ? Telle est la

question qui nous est posée. De nombreux partenaires se fédéreront le temps d'un week-end pour offrir au public des activités gratuites rejoignant ce questionnement. Un des défis majeur du FAR consiste à susciter et à soutenir des micro-initiatives citoyennes et des collectifs auto-organisés pour agir ensemble. Une initiative de ce type - « Enchanter Renens » - s'est concrétisée justement dans le cadre de la Fête de la Nature, de concert avec le Service Gestion Urbaine-Développement durable et l'association Silo-Au Lac dans le cadre de la « Fête de la Nature ». Inviter la nature en ville et faire de Renens une cité foisonnant de diversité où il fait bon vivre : tel est le projet qui se cache derrière le titre « Enchanter Renens ». Des amis de

la nature en ville, une écrivaine, des artistes, des musiciens, des adultes et des enfants, se coordonnent entre eux pendant plusieurs mois pour offrir une « Ballade - spectacle à contes d'oiseaux », au cœur de la ville, aux plus petits, mais aussi aux plus grands. En amont de la Fête des ateliers de fabrication de nichoirs sont mis en place dans les écoles et également lors de la fête sur un stand dédié; le programme de travail aboutit à la réalisation de plusieurs activités d'animation (construction et installation de nichoirs, ateliers de dessin, musique, fabrication de cinq « oiseaux extraordinaires », ponctuant la ballade, écriture d'une histoire allusive à la diversité urbaine, etc.). L'idée est de pérenniser l'événement chaque année en l'axant chaque fois sur un aspect de protection et développement de l'environnement.

#### Petites Olympiades des quartiers : en gras

Dans une volonté de promouvoir le « mieux vivre ensemble », le FAR souhaite mettre en place un tournoi interquartiers avec le soutien de la Ville de Renens. Ce tournoi citoyen est organisé sous l'égide des valeurs de tolérance, de respect au quotidien et de sensibilisation à l'inclusion sociale par des activités sportives réalisées dans les espaces et les équipements publics et ouvertes aux plus jeunes et à leurs familles. Une première initiative de ce genre avait été réalisée par le FAR en 2019. Le succès rencontré par ce petit projet nous engage à continuer. Nous souhaitons approfondir cette première expérience à travers un projet dont la visée est identique : valoriser les fonctions sociales et récréatives des pratiques sportives. Il s'agit maintenant d'élargir cette offre en la développant dans différentes modalités (judo, basket, tennis de table, etc.) auprès des jeunes habitants de Renens et de leurs familles (activités pour les parents).



Figure 18 et 19: Affiche de la Fête de la Nature et de la Ballade à Conte d'oiseaux, organisée avec le Collectif « Enchanter Renens ».

## FAR — Forum des Associations de Renens

### **Cours de formation : gestion de projet, comptabilité associative, transculturalité**

Étant conscients des défis que les membres des comités des associations doivent relever, le FAR souhaite mettre sur pied des formations spécifiques pour les accompagner dans la gestion de leurs affaires courantes : initiation à la comptabilité associative, outils pour organiser et gérer une assemblée générale, gestion de projet, organisation en réseaux. Ces formations devraient fournir des outils pratiques afin de développer le fonctionnement des associations et de rendre plus efficace la gestion de leurs projets. Elles devraient permettre également de favoriser les échanges entre diverses associations et créer des synergies interpersonnelles et inter associatives. Plusieurs ateliers de formation ont été mis en place en 2021. Des ateliers de formation à la transculturalité se mettent en place en 2022 en collaboration avec l'association « Nouvelles Perspectives » et « Migraweb » avec le soutien de la Ville de Renens.

Durant cette formation, les participants issus du monde associatif pourront réfléchir et co-construire des projets fédérateurs sous l'angle des méthodologies de la gestion participative.

### **Forum associatif : les associations se présentent**

Le FAR regroupe une soixantaine d'associations. Le forum des associations désigne ici un rassemblement de tous les acteurs associatifs locaux dans un lieu public (la Salle de spectacles, la place du Marché, une rue dans un quartier, etc.) à une date connue. Le but de ce projet est de faire connaître aux renanais leur existence, mais surtout de leur présenter leurs activités.

Du côté du public, se rendre à un forum associatif permet de découvrir la variété des organisations bénévoles réunies en un seul et unique endroit.

Ça sera l'occasion pour les personnes qui cherchent un engagement civique d'adhérer à un projet en devenant bénévole dans une association. Le forum devrait se dérouler dans la journée et pendant le weekend pour permettre une meilleure disponibilité quant aux horaires et jours de visite. En plus de découvrir la vie associative de sa commune, se rendre à un forum des associations est une belle occasion de se divertir. Chaque association pourrait proposer le long de la journée des séances de démonstration à destination du public et des autres associations: ateliers artistiques (bricolage, peinture, dessin, etc.) ; des quiz, des jeux et des concours organisés par des association culturelles ; différentes sortes de démonstrations (gastonomie sport, danse, débats publics, etc.).

### **Animer l'espace public : Festimixx, Concerts d'été ...**

L'animation de l'espace public est un enjeu majeur de création du Vivre Ensemble. L'espace public, c'est ce qu'on partage dans une ville. Il est le lieu de l'expression de la plus grande diversité.

L'organisation d'activités socioculturelles, associatives, festives, ludiques dans l'espace public constitue pour le FAR un facteur fort de création de liens sociaux, de capacitation des sociétés locales et de renforcement d'une identité collective. Le FAR intègre désormais le comité de Festimixx. Il souhaite aussi être associé à la co-construction des nouveaux projets culturels, tels que le projet « Concerts d'été » et les différentes activités proposées par la Fondation « La Ferme des Tilleuls ».

**Voter à Renens : allons tous voter, appel au renforcement du lien civique**

Organisation citoyenne, le FAR souhaite appeler chacun à participer aux choix collectifs concernant la vie commune : culture, sport, scolarité, santé, activité associative, etc. Le renforcement du lien civique est au coeur de la démarche associative.

Notre droit est notre devoir. Depuis 2003, les personnes d'origine étrangère, répondant à certaines conditions d'établissement dans le canton,

peuvent voter, élire et être élus sur le plan communal au même titre que la population suisse. « Allons tous voter » est un projet de sensibilisation destiné

à faire en sorte que chacun fasse usage de ses droits civiques et puisse participer à la vie de la commune. Le projet « Votons » pourrait coupler information civique et débats hybrides - associant élus, professionnels et habitants - sur des projets communaux.

## 7. Conclusion : construire des actions collectives pour développer des solidarités interculturelles et intergénérationnelles

Le FAR a été fondé à Renens le 21 avril 1997. Il est devenu en 2016 l'association faîtière des sociétés locales de Renens. Il réunit aujourd'hui une soixantaine d'associations domiciliées à Renens et dans les communes environnantes.

Le but du FAR est de favoriser l'échange et la coopération des associations et sociétés locales entre elles et avec tout autre groupe menant des activités culturelles, sportives et sociales sur le territoire de la commune de Renens et environs. En 2019, il a reçu le Mérite de l'intégration. La Ville de Renens a ainsi voulu saluer son implication à favoriser l'échange et la coopération des associations et sociétés locales.

Le FAR est en mesure d'offrir aujourd'hui aux associations membres une plateforme de collaboration

interculturelle et intergénérationnelle bien organisée. Forum hybride, il constitue une articulation vivante et responsable entre les associations, les élus et l'administration locale.

En cette année 2022, le FAR fête ses 25 ans. La crise sanitaire passée, nous l'espérons, nous comptons pouvoir ainsi organiser le 1er Forum des associations de Renens et reprendre et renforcer nos activités d'animation de l'espace public. Depuis la fin de l'année 2021 une dizaine nouvelles associations ont rejoint le FAR.

## FAR — Forum des Associations de Renens

C'est de bon augure. Le FAR souhaite renforcer son action en faveur de la participation sociale afin de développer des solidarités interculturelles et intergénérationnelles. La reconnaissance de la Ville de Renens, l'adhésion et le soutien des sociétés locales sont des facteurs essentiels de réussite de son projet collectif.

À 25 ans le FAR est le plaisir du vivre ensemble. Devenu le principal interlocuteur du monde associatif renonais, le FAR est un lieu d'échanges, de mutualisation et de valorisation des ressources sociales, économiques et culturelles de ses membres. Il leur offre une plateforme de collaboration intercultu-

relle et intergénérationnelle solidement organisée. Son mode d'action est la concertation et la participation active de tous les membres à la réalisation d'évènements fédérateurs. Des projets collectifs, inclusifs, sont ainsi mis en œuvre chaque année mobilisant et rassemblant les ressources de chacun en collaboration avec les services communaux et d'autres acteurs privés ou publics. À 25 ans le FAR veut toujours mêler plus intimement les choses de la ville et les gens. Il est un des visages de la ville à échelle humaine. Faisons d'en sorte qu'il en soit toujours ainsi !

Edition  
Forum des Associations de Renens  
Comité  
Exécution  
Atelier Nunes e Pã, Lda  
Tirage  
250



